

Démarches en mairie



Pour les démarches administratives en ligne, cliquez ici :

- Particuliers
- Associations
- Professionnels



Plusieurs liens utiles :

ACTE D'ETAT CIVIL	CITOYENNETE	VEHICULE
<ul style="list-style-type: none">-Un acte de naissance-Un acte de mariage-Un décès	<ul style="list-style-type: none">- Une demande de carte d'identité-Un extrait de casier judiciaire- Le recensement citoyen militaire-Les élections	<ul style="list-style-type: none">-Une carte grise-Une déclaration de cession-Un permis de conduire-Une amende

Les formulaires et autres informations sont accessibles sur les sites gouvernementaux suivants :

www.service-public.fr ; <https://www.haute-garonne.gouv.fr/> ; <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/>

Permis de conduire, carte grise, immatriculation...: <https://ants.gouv.fr/> ;
<http://www.antai.gouv.fr>

Le Secrétariat de la Mairie de Mane se tient également à votre disposition pour vous guider dans vos démarches.

Carte nationale d'identité, passeport, acte de naissance, extrait de casier judiciaire...